

Image not found or type unknown



remboursement prêt immobilier

Par **va2R**, le **04/03/2020** à **09:38**

Bonjour,

j'ai actuellement un appartement que j'ai acheté à crédit , il me reste 180 mois à payer doit 730 euros par mois.

mon locataire a peu de moyen mais j'ai entendu dire qu'on pouvait faire une vente à viager fixe ou plutôt une sorte de prêt entre particulier.

je lui vends l'appartement pour disons 20 000 euros et 180 loyers de 630 (grosso modo)

avec une clause qui dit que si il ne rembourse pas , le biens me revient

et une clause pour dire que ce bien appartient toujours à la banque si le prêt n'est pas remboursé . ou quelque chose comme ça

1 est ce que c'est possible ?

2 combien ça coute de faire écrire la proposition ?

Merci beaucoup pour votre aide.

Cordialement

Lucie F

Par **Tisuisse**, le **04/03/2020** à **09:54**

Bonjour,

Voyez votre notaire qui trouvera, avec vous, une solution acceptable par les différentes parties.

Par **youris**, le **04/03/2020** à **11:09**

bonjour,

relisez votre contrat de prêt mais il doit y être mentionné que si vous vendez le bien, vous devez rembourser le prêt en cours.

renseignez-vous d'abord auprès de votre prêteur pour savoir si votre projet est réalisable.

salutations

Par **va2R**, le **04/03/2020** à **11:42**

Bonjour,

la banque m'a dit de voir avec le notaire, j'ai appelé avec le notaire il m'a dit de voir avec la banque.

et vous me dites pareil ...

je suis bien avancée ...

toute façon pour l'instant je ne peux pas rembourser le prêt avec le loyer que je touche ,

et les impôts que j'ai dessus et les charges , je suis tombée malade et je n' ai plus le même salaire.

je ne peux plus assumer ce crédit.

Merci quand même d'avoir pris le temps de me lire

Bonne journée .

Par **Tisuisse**, le **04/03/2020** à **13:10**

Reste à vendre cet appartement, le fruit de la vente servira à rembourser le restant du prêt et rembourser les dettes.